

28.02.2022 - 19:16 Uhr

Une victoire pour le bien-être animal: Le Conseil national ne veut plus de foie gras produit de manière cruelle pour les animaux



Une victoire pour le bien-être animal : le Conseil national soutient l'interdiction d'importation de foie gras

QUATRE PATTES félicite les membres du Conseil national pour cette décision exemplaire

Zurich, le 28 février 2022 - Aujourd'hui le Conseil national a adopté une motion pour une interdiction d'importer sur sol suisse du foie gras produit par des pratiques cruelles envers les animaux. L'organisation internationale de protection des animaux QUATRE PATTES se réjouit de cette décision : des millions de canards et oies souffrent chaque année de la cruauté du gavage, une pratique interdite en Suisse depuis longtemps. QUATRE PATTES demande maintenant au Conseil des États d'imiter le Conseil national et de se prononcer en faveur d'une interdiction d'importer du foie gras.

La pratique du gavage est interdite en Suisse depuis plus de 40 ans. Pourtant chaque année, près de 200 tonnes de foie gras sont importées sur le territoire, ce qui en fait l'un des plus grands pays importateurs au monde. « Le gavage pratiqué pour la production de foie gras est contraire à toute norme de bien-être animal suisse. Il était hypocrite que la Suisse interdise cette pratique sur son territoire depuis des décennies pour des raisons de cruauté envers les animaux, mais qu'elle continue à en autoriser son importation. Il était temps d'abolir ce double standard. Nous nous en réjouissons » explique Livie Kundert, chargée de campagnes chez QUATRE PATTES.

La réalité de la production de foie gras

Dans les faits, avant d'être abattus vers l'âge de 3 mois, les canards souffrent toute leur courte vie. Pendant leurs premières semaines, ils sont mutilés : pour éviter les blessures, le bout de leur bec est brûlé et leurs griffes sont arrachées. Leurs besoins biologiques sont complètement bafoués, ils n'ont pas accès à un plan d'eau. Ils sont ensuite gavés pendant deux semaines. Cela signifie que deux fois par jour et en l'espace de trois secondes, jusqu'à 1kg de purée de maïs leur est introduite de force dans l'œsophage. A titre de comparaison, ces quantités administrées équivalraient à 12kg de spaghetti par jour pour l'être humain. Cette pratique cruelle entraîne des blessures, qui peuvent être mortelles. Elle rend les palmipèdes obèses et les empêche de respirer et se mouvoir correctement avant d'être finalement abattus.

QUATRE PATTES félicite les membres du Conseil national pour cette décision exemplaire

La motion déposée par le conseiller national UDC Martin Haab a été soutenue par des membres du Conseil national, tous partis

confondus. Martina Munz, conseillère nationale PS, a reconnu l'immense souffrance animale liée à la production de foie gras : «Le foie gras n'est pas un aliment de base, c'est un produit de luxe qui fait souffrir les animaux, comme le cuir de serpent. Mettons fin à cette souffrance. Non seulement la production, mais aussi l'importation doivent être interdites.» La conseillère nationale des Verts, Meret Schneider, s'est particulièrement offusquée de la double morale suisse : «vanter la loi locale sur la protection des animaux tout en important des produits de la souffrance animale est hypocrite et désavantage notre agriculture.»

QUATRE PATTES demande maintenant au Conseil des États d'imiter le Conseil national et de se prononcer en faveur d'une interdiction d'importer du foie gras. La Suisse entrerait ainsi dans l'histoire et donnerait un signal fort en matière de normes de bien-être animal.

Retrouvez plus d'informations au sujet du foie gras ici : <https://www.quatre-pattes.ch/campagnes-themes/themes/nutrition/le-gavage-est-cruel-stop-foie-gras>

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dugler et des amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – tels que les ours, les grands félins et les orangs-outans – vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des bureaux en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Kosovo, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Thaïlande, Ukraine, USA et Vietnam ainsi que des refuges pour animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables. La Fondation est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un environnement adapté à l'espèce. www.quatre-pattes.ch

Photos et vidéos

Des images en haute résolution peuvent être téléchargées [ici](#). Du matériel vidéo est disponible [ici](#).

Copyright: © voir les métadonnées.

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elle ne peut être utilisée que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Vidéo : le diffuseur est tenu d'utiliser le copyright lors de la diffusion. La référence au droit d'auteur peut être faite soit en insérant le logo original, soit en insérant l'inscription « VIER PFOTEN - globale Tierschutzorganisation », soit en informant verbalement le spectateur que le propriétaire du matériel est « VIER PFOTEN - globale Tierschutzorganisation ».

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le lieu de compétence juridictionnelle est Vienne.

Contact Médias

Sylvie Jetzer
Communication Suisse
QUATRE PATTES
Enzianweg 4
8048 Zurich
043 311 80 90
sylvie.jetzer@vier-pfoten.org
www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



La pratique du gavage est cruelle envers les animaux. © VIER PFOTEN International

La terrible réalité du gavage
LE GAVAGE EST CRUEL. STOP FOIE GRAS.

2-3 La phase de gavage dure de **2 à 3 semaines.**

...tube en métal est introduit dans l'œsophage des canards et doit être maintenu en permanence dans le bec et peut entraîner des lésions mortelles.

Les canards sont gavés **2 fois par jour.**

Jusqu'à 1 kg de nourriture est injectée de force par pipette.

12 kg de spaghetti ... comparaison, une personne devrait ingérer quotidiennement 12kg de spaghetti.

Le gavage ... **3 secondes.**

Jusqu'à 10x plus gros que la taille normale que peut prendre le foie d'un canard gavé, l'empêchant de respirer et de se mouvoir correctement.

La phase de gavage dure 2-3 semaines.

La terrible réalité du gavage. © VIER PFOTEN

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100885722> abgerufen werden.